



GESTION DES RÉSIDUS DE FRÊNE

MISE EN CONTEXTE

L'agrile du frêne est un insecte originaire d'Asie qui s'attaque à tous les types de frênes. Les attaques sur des frênes en santé provoquent la mort de l'arbre en quelques années seulement. Cette épidémie est particulièrement difficile à contrôler. Il n'existe pas de prédateurs naturels au Canada qui peuvent limiter la propagation de l'agrile du frêne. Ce ravageur exotique constitue une grave menace pour l'économie et l'environnement dans les zones urbaines et forestières des États-Unis et du Canada.

Tous les secteurs de la Communauté sont aujourd'hui touchés par ce fléau. Trouvé pour la première fois au Québec à Carignan en 2008, présent sur l'île de Montréal depuis 2011, l'insecte fut détecté à Longueuil puis à Laval au cours de l'automne 2012.

Considérant le nombre important de frênes dans la région métropolitaine, le problème est inquiétant. En effet, entre 20 % et 30 % des arbres du Grand Montréal seraient des frênes. Selon les évaluations disponibles, il y aurait environ 300 000 frênes de responsabilité municipale. On estime qu'il y en a autant, sinon plus, sur les terrains privés. Ce dénombrement sommaire ne tient pas compte des frênes présents dans les espaces naturels (boisés, berges, ...).

Le passage de l'infestation engendrera la perte par abattage préventif ou pour cause de mortalité de la plupart de ces arbres. Si les frênes dans les boisés, privés notamment, peuvent être valorisés par les réseaux forestiers existants, les filières de valorisation pour les arbres urbains sont moins développées.

POTENTIEL DE VALORISATION

Bien que la plupart des municipalités utilisent les résidus de bois sous forme de compost ou de paillis pour leurs propres besoins ou pour les citoyens, les quantités appréhendées dépasseraient largement celles nécessaires pour fournir ces usages. Les volumes anticipés de bois à disposer permettent d'envisager la mise en œuvre d'une filière de mise en valeur.

La Communauté, dans le cadre de sa Stratégie métropolitaine de lutte contre l'agrile du frêne 2014-2024, travaille à promouvoir la valorisation diversifiée de cette matière ligneuse. La valorisation des résidus de frêne est un maillon important de la lutte contre la propagation de l'insecte. On sait par exemple que le bois de chauffage est le meilleur vecteur de propagation de l'agrile.

Le bois de frêne est par ailleurs un bois de feuillu très dur, de valeur prisée pour la fabrication de différents produits : manches d'outils, planchers, placages décoratifs, meubles, articles de sports, caisses d'emballage. Il peut être également utilisé dans la fabrication de papier. De plus, l'intention et la volonté gouvernementale tendent vers le bannissement du bois des lieux d'enfouissement.

Ainsi, si certaines municipalités utilisent déjà les résidus, notamment à des fins de paillis ou de compost, plusieurs nouvelles avenues de valorisation sont actuellement explorées. Une meilleure connaissance des réseaux actuels de valorisation et de disposition des résidus, très variés d'une municipalité à l'autre, est en cours de réalisation. Des changements dans les façons d'abattre les arbres, de les transporter et de les entreposer sont également évalués. Un ou des projets-pilotes seront mis de l'avant pour tester ces nouveaux procédés.

Coupe en longueur autant que possible, façonnage, triage, regroupement des bois, ... sont autant d'éléments qu'il faut envisager modifier pour augmenter la valorisation du bois de frêne et, par extension, les autres bois d'autres essences qui sont récoltés régulièrement lors de l'entretien du patrimoine arborescent des municipalités. Les premières expériences permettent d'entrevoir des économies à différentes étapes de la gestion de ces bois et parfois un revenu de la vente de cette matière première.

QUELQUES EXEMPLES

Tel que mentionné déjà, de nombreuses municipalités du territoire du Grand Montréal valorisent les résidus verts et le bois, à tous le moins en compost et paillis. Certaines ont développé un peu plus la valorisation du bois vers des usages plus ou moins industriels ou pour une consommation locale. Voici quelques exemples choisis.

Ville de Blainville et arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Ces deux organismes municipaux valorisent le bois de façon similaire. Après les travaux d'abattage, le bois est scié en planches par une scierie mobile (locale dans le cas de Blainville). Les planches entrent dans la fabrication et l'entretien de mobilier et équipements urbains (bancs de parcs, clôtures ou tables à pique-nique). Blainville valorise également des arbres d'autres essences (résineux) en fournissant un producteur local d'huiles essentielles par exemple. L'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce envisage aussi la construction de mobilier d'intérieur à condition de trouver une solution économique pour le séchage du bois.

Ville de Longueuil. Longueuil a procédé à l'abattage en longueur de plusieurs frênes d'un parc urbain. Le bois, ensuite stocké à l'écocentre, a été vendu à une usine de pâtes et papiers. Les spécifications de l'usine devaient être respectées afin que le transporteur accepte de les déplacer. Longueuil a pu bénéficier du support de la Fédération des producteurs forestiers du Québec pour réussir ce premier test.

AILLEURS AU QUÉBEC ET À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Ottawa. La présence de l'agrile du frêne est confirmée dans la capitale canadienne depuis 2008. L'état avancé de l'infestation engendre un volume de bois grandissant à gérer. La solution actuelle mise en place par la ville pour le bois municipal consiste à faire affaire avec une scierie privée (Ottawa Cedar) qui valorise le bois acheminé (billes et copeaux) dans l'industrie. Bien que la ville paye un coût à la tonne pour que la scierie traite le bois, il s'agit de la façon la plus économique à l'heure actuelle.

Cincinnati. Un programme de valorisation du bois issu de l'entretien de la forêt publique urbaine a été mis sur pied à la fin des années 90. Le programme a vraiment pris son envol avec la découverte de l'agrile en 2007. Il s'agit d'une association entre la division des parcs et les écoles publiques de la ville pour fournir des équipements en bois aux écoles (casiers et bibliothèques). Deux partenaires scient les billots et fabriquent le mobilier. Le bois a aussi été utilisé pour la rénovation de certaines écoles.

Sources :

Blainville. Communication avec la ville et <http://www.lapresse.ca/maison/cour-et-jardin/cour/201310/28/01-4704348-comment-recuperer-le-bois-dun-arbre-mort.php>

Arrondissement Côte-des-Neiges–otre-Dame-de-Grâce. Communication avec le CQEEE et <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/montreal/archives/2014/12/20141217-215532.html>

Ville de Longueuil. Communication avec la ville.

Ottawa. Communication avec le CQEEE.

Cincinnati. Communication avec le CQEEE et <http://watch.cetconnect.org/video/1540049463/>